

RCS : GRASSE
Code greffe : 0603

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRASSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2019 B 00011
Numéro SIREN : 842 903 395
Nom ou dénomination : TAF FITNESS

Ce dépôt a été enregistré le 10/05/2021 sous le numéro de dépôt A2021/001915

TAF FITNESS

Société à responsabilité limitée
au capital de 1000 €
Siège social : 45 Route d'Opio
Espace des Cailletiers
06740 CHATEAUNEUF DE GRASSE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 29 MAI 2020

Les associés de la société TAF FITNESS au capital de mille euros divisés en cent parts sociales, dont le siège social est situé 45 Route d'Opio, Espace des Cailletiers à CHATEAUNEUF DE GRASSE (06740) se sont réunis audit siège sur convocation qui leur a été adressée individuellement par la gérance.

L'assemblée est présidée par Madame Vérane PEYRATOUT, gérante de la SARL TAF FITNESS.

Sont présents :

- Vérane PEYRATOUT, détentrice de 50 parts, (cinquante parts),
- Antoine TRUCCHI, détenteur de 50 parts, (cinquante parts),

Total des parts des associés présents ou représentés : 100 parts sur les 100 parts composant le capital social.

La Présidente constate que tous les associés sont présents ; en conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer.

ORDRE DU JOUR

La présidente rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

- Démission de Mr Antoine TRUCCHI de ses fonctions de gérant de la société

La présidente dépose sur le bureau les documents suivants :

- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée ;
- La lettre de démission du 04/05/2020 de Monsieur Antoine TRUCCHI de ses fonctions de gérant à compter du 15/05/2020;
- les lettres de convocations signées.

La présidente déclare que les documents requis ont été remis aux associés au moins quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ceux-ci ont pu exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi. Les associés lui donnent acte de cette déclaration.

La présidente donne ensuite lecture des rapports mentionnés ci-dessus. Il déclare la discussion ouverte.

PREMIERE RESOLUTION

DEMISSION DE MR TRUCCHI DE SES FONCTIONS DE GERANT

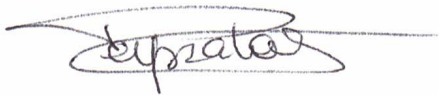


L'assemblée générale prend acte du désir manifesté par Mr TRUCHI de démissionner de ses fonctions de co-gérant dans la société à compter du 15 mai 2020 et le remercie pour les services rendus. Elle précise que quitus lui est donné ce jour.

Madame Vérane PEYRATOUT reste donc seule Gérante. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 15 Heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la Gérance et les associés présents.

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'V. Peyratout', enclosed within a large, loopy oval flourish.A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'M. Truchi', written in a cursive style with a large initial 'M' and a trailing flourish.